MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

Région de gendarmerie des Hauts-de-France
et gendarmerie pour la zone de défense
et de sécurité Nord

Décision nº 16732 du 9 septembre 2020 portant promotion de sous-officiers de gendarmerie du cadre général de la gendarmerie pour la zone de défense et de sécurité Nord

NOR : *INTJ2022276S*

Le commandant de la région de gendarmerie des Hauts-de-France et de la gendarmerie pour la zone de défense et de sécurité Nord,

Vu le code de la défense ;

Vu le décret nº 2008-952 du 12 septembre 2008 modifié portant statut particulier du corps des sous-officiers de gendarmerie ;

Vu l'arrêté du 14 décembre 2012 modifié portant délégation de pouvoirs du ministre de l'intérieur en matière d'administration et de gestion du personnel militaire de la gendarmerie nationale ;

Vu la décision nº 27757 du 5 décembre 2019 (NOR : INTJ1930009S),

Décide :

Article 1er

L'adjudant-chef dont le nom suit est promu au grade de major le 1er octobre 2020 :

Atragie Thierry NIGEND : 160 028 NLS : 8 017 103

Article 2

L'adjudant dont le nom suit est promu au grade d'adjudant-chef le 1er octobre 2020 :

Féron Sébastien NIGEND : 193 003 NLS : 8 047 263

Article 3

Les maréchaux des logis-chefs dont le nom suit sont promus au grade d'adjudant le 1er octobre 2020 :

Demeester Eddy NIGEND : 155 668 NLS : 8 013 221
Gosselin Ludovic NIGEND : 230 157 NLS : 8 077 856
Prince Mickaël NIGEND : 309 160 NLS : 8 106 172

Article 4

Les gendarmes dont le nom suit sont promus au grade de maréchal des logis-chef le 1er octobre 2020 :

Dhiers Nicolas NIGEND : 353 261 NLS : 8 143 403
Lecoustre Anthony NIGEND : 349 967 NLS : 8 140 427
Blarel Romain NIGEND : 348 270 NLS : 8 140 162
Marie Jérémy NIGEND : 352 428 NLS : 8 141 652

Article 5

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du ministère de l'intérieur.

Fait le 9 septembre 2020.

Le général de corps d'armée,
commandant la région de gendarmerie des Hauts-de-France
et la gendarmerie pour la zone de défense et de sécurité Nord,
G. Cazenave-Lacroutz